

1792 A LANNILIS

Exil du clergé

Pour les catholiques, l'année 1792 s'ouvrit à Lannilis comme dans toute la France dans une angoisse croissante. Partout les prêtres fidèles étaient pourchassés et emprisonnés. Déjà à Plouguerneau le clergé insermenté (en fait les 10 prêtres de la paroisse) avait dû se cacher depuis plusieurs mois et laisser la place à un prêtre constitutionnel, l'abbé **Le Gall**, non accepté d'ailleurs de la population. Les Lannilisiens s'attendaient d'un jour à l'autre à perdre leurs prêtres et le peuple était, on le conçoit, fort troublé. Les six premiers mois de l'année cependant s'écoulèrent sans événement grave (1). Les Fêtes de Pâques et celles du Saint Sacrement purent être célébrées sans entraves.

Au début de juillet, il devint évident que les événements se précipitaient. Dans tout le Léon, il n'était question que de prêtres arrêtés et emprisonnés. Il était urgent de prendre une décision. L'abbé **Le Duc**, recteur de Lannilis, comme ses voisins de Landéda (2), de Tréglonou (3), de Plouguin (4), résolut de se cacher. La nouvelle circula bien vite dans la paroisse et c'est en foule que les fidèles se rendirent à la grandmesse du dimanche 15 juillet qui devait être la dernière célébrée publiquement. L'abbé **Le Duc** la chanta lui-même et au prône prononça une allocution d'adieu fort émouvante. La paroisse ne serait pas abandonnée. Des prêtres insermentés resteraient cachés dans la région et c'est à eux qu'il faudrait désormais s'adresser pour la réception des sacrements. Plus que jamais s'imposeraient discrétion et silence sur les allées et venues de ces prêtres qui allaient mener une vie pleine de périls. Le recteur savait qu'il pouvait compter pour eux sur le soutien et le dévouement de l'immense majorité des paroissiens. Les temps tragiques passeraient et un jour viendrait, peut-être lointain cependant où la paix religieuse reflleurirait sur le sol de France. Écoutée dans les larmes, cette allocution produisit une impression considérable sur les fidèles atterrés et les petits enfants de ceux qui l'entendirent en parlaient encore il y a 60 ans. Après la messe, le tabernacle demeura vide et il n'y eut pas de Vêpres (5).

Qu'allaient devenir les prêtres lannilisiens ? Deux d'entre eux devaient s'exiler, les abbés **Le Duc**, recteur et Bergot, vicaire, qui se confièrent au Comte **de Kerdrel**, catholique sûr et ami fidèle. Après les avoir hébergés dans son manoir de Kerdrel pendant quelques jours (6), le Comte leur procura une barque à Prat-ar-Coum ainsi qu'un pilote, F. **Le Siou**, cultivateur-goémonier au Coum, qui les conduisit à Jersey. Restaient à Lannilis 3 prêtres insermentés dont 2 étaient de santé très délicates, les abbés **Le Drast** et **Lescallier**, ce dernier paralytique, tous deux incapables de se cacher. Tous deux seront arrêtés et connaîtront les terribles prisons de Brest et de Landerneau où ils passeront la Terreur dans les pires souffrances, dans l'attente du martyre qui ne viendra pas pour eux. Libérés après la réaction thermidorienne, ils retrouveront leur domicile pour y mourir totalement épuisés. Seul en fait l'abbé Jacques **Floch**, prêtre énergique et sans peur, était capable de maintenir la vie chrétienne à Lannilis et il n'y faillira pas. Au début sa tâche fut facilitée, le bruit ayant couru qu'il était parti lui aussi pour l'Angleterre. Né à Mescaradec, il avait sa famille au Porléac'h-Vras et il s'y rendait souvent sans y rester longtemps, ce qui eût été dangereux. En fait, son quartier général fut le Coum-Bras où il trouva près de très généreux chrétiens un soutien constant. Ce village avait alors une chapelle au bord de la mer, Notre-Dame de Tanvaï, où l'abbé disait la messe. De là, il rayonnait sur Lannilis et Landéda, nuit et jour, par les champs et les chemins creux, évitant les grandes routes, confessant et communiant, célébrant aussi parfois dans les granges et les chaumières. Pour plus de sûreté, la servante du Coum-Bras, Marguerite **Guianvarc'h**, se chargeait de porter les vêtements sacerdotaux d'un endroit à l'autre. Vie rude, pleine de

dangers que le vaillant abbé mena durant des années. Il reçut bientôt l'aide en la personne de deux excellents confrères, l'un Lannilisien, l'abbé **Manac'h**, qui avait quitté Trégarantec pour venir exercer clandestinement à Lannilis; l'autre, l'abbé Yves **Calvarin**, originaire de Lampaul Ploudal-mézeau, qui est peut-être le prêtre signalé caché aux environs du Styvel.

Honneur à ces héros. Après Dieu, c'est à eux que notre paroisse a dû le maintien de la foi chez nos ancêtres. Nous les retrouverons d'ailleurs au cours de notre Histoire.

(1) Peu d'événements notables à Lannilis durant ce premier semestre 1792. Signalons seulement la désignation de Jacques-Gabriel **Lorgant**, homme de loi, demeurant au bourg, comme adjudicataire des patentes, avec comme caution son gendre, Yves-Marie **Masson**, le notaire royal (8 janvier 1792). Le 9 avril, le greffier de la municipalité, J.-F. **Salaun**, donnait sa démission et était remplacé par François-Jean **Péran**.

(2) Landéda avait comme recteur l'abbé Pierre **Kerboul**, né à Brélès le 20 janvier 1740, prêtre le 6 avril 1765, recteur de Landéda le 6 août 1784. Inscindé, il se cacha et redevint au Concordat recteur de Landéda où il mourut le 19 février 1811. Son vicaire, l'abbé Jacques **Dalabardon**, né à Saint-Pol-de-Léon, le 11, septembre 1753, avait reçu la prêtrise le 27 mars 1781. Traqué puis emprisonné, il fut détenu au Château de Brest en 1793 et 1794 et y souffrit atrocement. Condamné à la déportation en 1799, il fut conduit à l'Île de Ré puis relâché le 17 avril 1802. Les souffrances endurées avaient ébranlé les nerfs du vaillant prêtre qui, atteint de maladie mentale, ne put au Concordat reprendre son poste à Landéda. Il mourut à Morlaix le 1er avril 1806.

(3) Le recteur de Tréglonou était l'abbé Jean-Marie **Hanus**, né à Brest, paroisse Saint-Louis, le 24 juin 1754, prêtre le 19 septembre 1778, nommé à Tréglonou le 21 février 1781. Inscindé également, il émigra, en Angleterre en juillet 1792, en revint au Concordat et mourut à Tréglonou le 20 août 1814.

(4) Était recteur de Plouguin Yves-François **Le Bourva**, de Coetcongar, né à Lannion, le 13 juillet 1730, prêtre en 1762, nommé à Plouguin le 17 octobre 1774. Il avait assisté le 15 octobre 1775 à la consécration de l'église de Lannilis. Il se cacha dans la région, errant et changeant très souvent d'asile. Il mourut subitement dans une garenne, nommée Clos-Névez, près de Kerléo en Plouguin où son cadavre fut découvert le dimanche 9 novembre 1794.

(5) Ce même jour, 15 juillet 1792, à Ploudalmézeau, tout le clergé était arrêté durant l'office de Vêpres, malgré la courageuse intervention du maire, **Barbier**, futur guillotiné, dont la famille habitait Lannilis.

(6) L'abbé **Le Duc** reparut à l'église le lendemain, lundi 16 juillet, pour bénir un dernier mariage, celui de Guillaume **Guével**, de Plouguerneau avec Marie-Jeanne **Colin**, de Trobéro.

Y. NICOLAS, Juin 1963